

Alpes de Haute Provence
Commune d'AUBIGNOSC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 juin 2021

Membres en exercice :	15
Présents :	11
Votants :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N°27/2021

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

ID : 004-210400131-20210616-202127RPQSSPANC-DE

---- L'an deux mille vingt-et-un

le seize juin à 18 heures 15

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle(*) du conseil sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : ~~21xxxx~~ 2021- 08 juin

Membres présents :

Physiquement : MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, CHAILLAN André, LATIL Yves, DANEL Mauricette, LERDA Serge, ARMINGOL Elisabeth, WALCZAK Franck et WEBER Hélène.**

4 Absent(s) excusé(s) : **SECHEPINE Elisabeth, MACCARIO Fabrice, ISNARD Wilfried et MARTINELLI Nicolas.**

1 Pouvoir : **SECHEPINE Elisabeth à ARMINGOL Elisabeth**

Secrétaire de séance : Frédéric **ROBERT**

OBJET : RAPPORT DU PRESIDENT DE LA CCJLVD SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR L'ANNEE 2020

--- Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que sur le territoire de la CCJLVD le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est géré à l'échelle intercommunale.

--- Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance (CCJLVD) est tenue de publier un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCJLVD.

--- Monsieur le Maire indique que ce rapport a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service, tant au plan technique que financier. Il permet ainsi d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.

--- Monsieur le Maire précise qu'un exemplaire de ce rapport doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

--- Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le Rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) 2020 du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCJLVD.

----Après examen dudit rapport, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

* **APPROUVE** le rapport annuel relatif aux Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCJLVD pour l'année 2020.

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire

René AVINENS



(*) salle des fêtes